DIZY info

Bulletin d'information
De la Commune de Dizy

NUMERO 5

Novembre 2026

A agender

21 novembre
Mise de bois

22 novembre
Compteur d'eau

3 décembre
Vieux-papier

10 décembre
Délai pour facture

12 décembre
Sapins de Noël

15 décembre
Conseil général

30-2 janvier
Défilé de tambour dans le village

5 Février
Vieux-papier

Conseil général

Mardi 15 décembre 2026 à 20h00 - Salle du Conseil à Dizy

Chaque citoyen ayant acquis le droit de vote communal peut faire partie du Conseil.

En cas d'intérêt, prière de prendre contact avec le Président, M. Jacques-André Rime au 079 738 85 38 ou la Secrétaire, Mme Reymond au 078 822 20 18.

Le porte-à-porte est interdit sur la commune !

Nous rappelons que cette pratique est formellement interdite sur l'ensemble du territoire communal.

Que ce soit pour vendre un produit, proposer un service, promouvoir une association ou solliciter un don, AUCUNE DÉMARCHE DE CE TYPE N'EST AUTORISÉE.

Si quelqu'un se présente chez vous, invitez-le à quitter les lieux en lui rappelant la réglementation. En cas d'insistance ou de comportement suspect, contactez immédiatement la gendarmerie (117).

La Municipalité compte sur la vigilance et la coopération de tous pour garantir la tranquillité et la sécurité de chacun.

Les ventes de pâtisseries ou autre, par les enfants du village, sont bien entendu toujours autorisées.



Informations communales

Pour mieux vous informer et garantir une communication rapide et efficace, la Commune a mis en place une chaîne WhatsApp.

L'inscription est facultative mais elle vous permettra de recevoir les éventuelles informations communales urgentes ou alertes importantes (ex. problème sanitaire).

Comment rejoindre la chaîne ? Scannez le QR Code ci-contre, vous serez automatiquement abonnés. C'est totalement **gratuit**. Partagez cette info avec vos voisins !

Commune de Dizy
Communauté WhatsApp

Noël à l'Eglise - Appel à bénévoles

La Commune souhaite savoir si une personne serait intéressée à reprendre l'organisation de la célébration de Noël à l'église avec les enfants.

Si cette activité vous tient à cœur et que vous souhaitez vous investir dans ce beau moment de partage, nous vous invitons à vous annoncer auprès de l'administration communale.

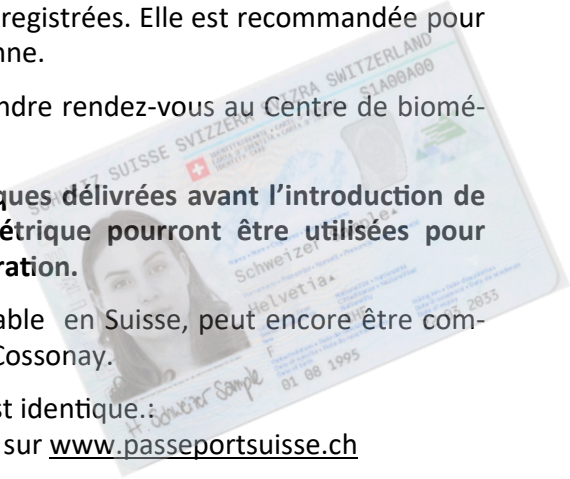
Par ailleurs, de nombreuses décorations de Noël sont encore disponibles à l'église. Les personnes intéressées peuvent venir les récupérer, afin de leur offrir une seconde vie.

Un grand merci à toutes les personnes qui contribueront à faire perdurer cette belle tradition !

Nouvelle carte d'identité biométrique

A partir du 2 novembre 2026, la nouvelle carte d'identité biométrique suisse pourra être commandée par les citoyennes et citoyens suisses. Cette nouvelle carte contiendra une puce sur laquelle la photo du visage et deux empreintes digitales seront enregistrées. Elle est recommandée pour voyager au sein de l'Union européenne.

Pour obtenir cette carte, il faut prendre rendez-vous au Centre de biométrie cantonal, à Lausanne.



Les cartes d'identité non biométriques délivrées avant l'introduction de la nouvelle caret d'identité biométrique pourront être utilisées pour voyager dans l'UE jusqu'à leur expiration.

Une carte d'identité sans puce, valable en Suisse, peut encore être commandée auprès de la commune de Cossonay.

Le coût des deux cartes d'identité est identique.:
Une vidéo explicative est disponible sur www.passeportsuisse.ch

Sapin de Noël

N'oubliez pas votre sapin !

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire par e-mail secretariat@dizy.ch ou par téléphone auprès de M. S. Allemann 079 623 67 14 jusqu'au jeudi 10 décembre.

La distribution se fera le samedi 12 décembre 2026 à 11h00 à la plantation.



Factures

Les personnes qui ont des factures à produire sont priées de les adresser à la Municipalité pour le 10 décembre 2026 au plus tard.

Relevé des compteurs d'eau

Madame, Monsieur,

La Municipalité vous demande de remplir ce formulaire pour le relevé des compteurs d'eau (distribution et épuration). Il est à retourner à

l'administration communale avant le 22 novembre 2026
(chemin du Mare 9b, 1304 Dizy).

Les nouveaux compteurs de distribution d'eau, qui ont été installés ces trois dernières années, ne sont pas à noter dans ce formulaire. Ils seront relevés automatiquement. Par contre, le deuxième compteur (jardin) est à relever par vos soins.

La Municipalité vous informe par avance que des contrôles ponctuels pourront être effectués.

Pour toute information ou aide, vous pouvez contacter la secrétaire municipale ou M. Stéphane Allemann au 079 623 67 14.

NOM - PRENOM :
ADRESSE :
TELEPHONE :

Compteur no	Principal ou sous-compteur ?	Relevé m^3

DATE : SIGNATURE :

La Municipalité vous remercie par avance.

Votre enfant réfléchit à son avenir ?

Après l'école obligatoire, plusieurs chemins sont possibles.
Parmi eux, l'apprentissage est une voie de formation de qualité qui permet aux jeunes d'apprendre un métier et de faire leurs premiers pas dans le monde professionnel.

→ **En Suisse, près de deux jeunes sur trois choisissent cette voie et s'y épanouissent.**

L'apprentissage en bref



Chaque apprentissage combine :

- → une formation pratique en entreprise
- → des cours à l'école professionnelle
- → des cours interentreprises pour compléter les compétences

Deux types de formations existent :

CFC

- → Certificat fédéral de capacité
- → 3 ou 4 ans selon le métier

AFP

- → Attestation fédérale de formation professionnelle
- → 2 ans





Pour aller plus loin

monapprentissage.ch

Trouve ta place !

Pour qui est maplace.ch ?
La plateforme maplace.ch s'adresse en premier lieu aux personnes adultes en situation de handicap.

Mais maplace.ch est aussi pour les personnes suivantes :
- Familles de personne en situation de handicap
- Conseillères et conseillers
- Services publics et autorités

Qu'est-ce que je trouve sur maplace.ch ?
Tu trouves des **offres actuelles** pour :
- Des logements
- Des places de travail
- Des structures de jour

Si vous avez besoin de conseil, vous trouvez aussi :
- les adresses des centres de conseil les plus importants.



Centre ambulatoire d'urgence de St-Loup

Le Centre ambulatoire d'urgence de l'Hôpital de St-Loup est ouvert 7 jours / 7

lundi à vendredi
9h - 19h

samedi, dimanche et jours fériés
9h - 17h

Le Centre prend en charge des situations d'urgence de niveaux modérés (3) et faibles (4).

3 Semi-urgent

Situation nécessitant une évaluation médicale

Douleurs abdominales sans signes de gravité, suspicion de fracture

4 Non-urgent

Situation ne présentant pas de caractère vital

Symptômes grippaux, rhume, traumatisme léger

Eclairage public

Une modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public sera mise en place dès ce week-end.

Désormais, l'éclairage public sera programmé selon les horaires suivants :

Allumage : de 05h00 à 00h00
Extinction : de 00h00 à 05h00

Cette adaptation vise à optimiser le fonctionnement de l'éclairage public.

Nous vous remercions de votre compréhension.





HORAIRE DE FIN D'ANNEE ET VOEUX

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du

24 décembre 2026 au 6 janvier 2027.

Merci de votre compréhension.

LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE DE CHALEUREUSES FETES DE FIN D'ANNEE !

Administration communale

Chemin du Mare 9b
1304 Dizy
www.dizy.ch
021 861 68 23
secretariat@dizy.ch
www.dizy.ch

Mardi	13h30 – 15h30
Mercredi	18h00 – 19h30
Jeudi	8h30 – 11h20

